

Lettres de Robert Als à Joseph Bech (Paris, 2 septembre 1954)

Légende: Le 2 septembre 1954, Robert Als, ambassadeur luxembourgeois à Paris adresse une lettre à Joseph Bech, président du gouvernement luxembourgeois, dans laquelle il rend compte des discussions avec François Seydoux, directeur des affaires d'Europe au Département et Alexandre Parodi, secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères quant au résultat du vote français sur la CED.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Affaires étrangères. Communauté européenne de défense. Comité intérimaire de la Conférence pour l'organisation de la CED. Rapports de la Légation luxembourgeoise à Paris 1954, AE 11746.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettres_de_robert_als_a_joseph_bech_paris_2_septembre_1954-fr-f81e973d-c97d-4de4-b7af-4efa1b68cd21.html

Date de dernière mise à jour: 13/04/2017



Lettres de Robert Als à Joseph Bech (Paris, 2 septembre 1954)

Le Ministre du Luxembourg en France
à
Son Excellence
Monsieur Joseph BECH
Président du Gouvernement
Ministre des Affaires étrangères
Luxembourg

Objet : Résultat du vote sur la C.E.D.

J'ai rencontré ce matin M. François Seydoux, et nous nous sommes tout naturellement entretenus du scrutin de l'Assemblée Nationale.

J'ai demandé à M.Seydoux comment il expliquait la reprise de la question préalable, dès le début de la première séance du lundi 30 août, après que dans la soirée du dimanche, en vertu d'un gentlemen' agreement appuyé par M. Mendès France, tant la question préalable Aumeran que la question préjudicielle Delbez avaient été provisoirement retirées. Car il est un fait que le lundi matin M.Chupin, en lieu et place de M.Delbez, reprit la question préjudicielle tout en sachant qu'il provoquait ainsi, automatiquement, la reprise de la question préalable, le Général Aumeran ayant déclaré la veille qu'il n'était disposé à retirer la question préalable qu'à condition qu'on en fit autant de la question préjudicielle.

Comme la question préalable, qui impliquait le rejet de la C.E.D., avait la priorité sur la question préjudicielle soulevée par les partisans du Traité, ces derniers savaient pertinemment qu'ils jouaient un jeu très dangereux qui, d'après le climat de l'Assemblée, devait les priver presque à coup sûr de la possibilité de faire à la tribune une défense complète de la C.E.D.

Tout cela étant connu, il subsiste la question de savoir pourquoi les Cédéistes ont agi ainsi. D'après les informations de M.Seydoux, chargé de préparer une note sur ce point à l'intention des missions diplomatiques françaises à l'étranger, les partisans du Traité auraient eu peur, vu la tournure du débat, d'encourir un vote plus défavorable sur le fond que sur la question préalable.

S'il en était ainsi, les termes "étranglement du débat", "application de la loi du bâillon" perdraient de leur valeur.

Il reste le fait que la question préalable a été suscitée pour tenir en échec la motion préjudicielle Delbez qui demandait la reprise des négociations avec les Cinq.

Aux dires de M.Seydoux, à la Présidence du Conseil on n'était pas Trop rassuré à priori sur l'issue du scrutin ouvert sur la question préalable. Il est vrai qu'à un moment donné on avait supputé les chances sous le rapport 300/270, ce qui donnait à la question préalable un avantage de 30 voix; mais au moment même du vote M.Baudet, Directeur du Cabinet de M.Mendès France aurait exprimé l'avis que la question préalable pourrait fort bien être rejetée par une majorité de quelques voix.

Le résultat 319/264 aurait donc été une surprise pour le Président du Conseil.

En réponse à l'argument que M.Mendès France, s'il avait voulu défendre le Traité, aurait sans doute, grâce à son talent et aux atouts qu'il rapportait de Bruxelles, réussi à renverser complètement ce rapport, le Président du Conseil a déclaré à M.Seydoux que, d'après sa conviction intime, les jeux étaient faits depuis longtemps et qu'il n'aurait probablement pas réussi à déplacer plus de 10 voix.

Je ne suis pas tout à fait de cet avis, qui me semble exprimé avec une modestie excessive. J'ai attiré l'attention de M.Seydoux sur ce qui s'est passé au sein du parti socialiste. Il y a quelques mois le Congrès du parti socialiste vota, à une grande majorité, une résolution imposant la discipline du vote en faveur du Traité

de Paris. Il y a un an il était notoire que 60% des Socialistes voteraient pour. Il y a dix jours, d'après M.Guy Mollet, le pourcentage était même de 75%. Or, le vote sur la question préalable révéla plus de 50% d'adversaires du Traité. Il me semble raisonnable de dire que d'assez nombreux députés socialistes, partagés, déchirés entre leurs leaders, Guy Mollet d'un côté, Daniel Mayer et Jules Moch de l'autre, se laissèrent gagner par le climat anticédiste qui régnait depuis Bruxelles et que M.Mendès France sut exploiter avec une maîtrise inégalée.

Je crois qu'il doit y avoir dans chaque groupe un certain nombre de députés plus ou moins enclins à suivre, dans des cas graves, l'exemple de leurs chefs.

On pourrait épiloguer à perte de vue sur l'interprétation du scrutin. M.Mendès France vient de diffuser la constatation que 7 députés, qui en Commission avaient voté contre le Traité, ont voté en sens inverse sur la question préalable, et que les anciens Ministres Barrachin et Boisdé, notoirement hostiles au Traité, se sont abstenus de voter. M.Mendès France affirme que 20 autres députés n'ont pas voté sur la question préalable de la même façon qu'ils auraient voté sur le fond, ce qui lui permet de conclure qu'un vote intervenu à la fin d'un ample débat sur le fond aurait révélé une majorité hostile au Traité même en faisant abstraction des 95 voix communistes et des 4 voix progressistes (Pierre Cot et Cie).

Vous avez pu lire qu'à un moment donné on cita le nom de M.Jacquinet, adversaire du Traité, comme devant répondre à M. Herriot pour combattre la question préalable.

M.Seydoux me dit qu'effectivement on avait sollicité M. Jacquinet de s'opposer à "l'étranglement du débat". Mais M.Jacquinet déclina cet honneur et ce fut en définitive M.Christian Pineau, Socialiste, qui fit à M.Herriot une réponse d'une belle élévation de pensée et de sentiment.

Le discours même de M.Herriot n'a pas été très vivement goûté, à en croire M.Seydoux. Le vénérable Président d'Honneur avait ingénument exprimé quelques idées critiquables.

J'ai dit à M.Seydoux à quel point j'étais peiné et que tout Luxembourgeois devait être peiné de voir la presse et les parlementaires répéter à l'unisson que la France s'était butée à Bruxelles à "l'hostilité" de ses cinq partenaires.

M.Seydoux m'a répondu que, n'ayant jamais été très chaud pour la C.E.D., il se serait systématiquement abstenu de jouer un rôle actif à Bruxelles, dans les réunions où il était admis; mais qu'il pouvait affirmer que M.Mendès France, homme très sensible qui avait pris le train de Bruxelles avec les meilleurs sentiments, aurait vivement ressenti l'absence d'esprit de communion dès son premier contact avec ses collègues.

[signature]

Paris, le 2 septembre 1954

Le Ministre du Luxembourg en France
à
Son Excellence
Monsieur Joseph BECH
Président du Gouvernement
Ministre des Affaires étrangères
Luxembourg

Objet : Situation résultant du rejet de la C.E.D.

Ayant vu M.François Seydoux dans la matinée d'aujourd'hui j'ai été reçu au cours de l'après midi par

M.Alexandre Parodi Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, qui me pria de passer au Quai d'Orsay à 18 heures.

M.Parodi me dit d'abord qu'il n'était sans doute pas nécessaire de me faire part officiellement du résultat du scrutin du 30 août, mais qu'il trouvait naturel que je prisse acte de sa communication à titre officiel.

Il ajouta que c'est plutôt à titre amical qu'il voulait s'entretenir avec moi au sujet de la situation actuelle.

M. Parodi commença par me confier qu'il n'a jamais été un partisan de la C.E.D.

"Les Américains, dit il, présentèrent brusquement en 1950 leur projet de réarmer l'Allemagne. Le Gouvernement français de l'époque, ne sachant que faire pour y échapper, se résigna à proposer, comme un moindre mal le plan d'une armée européenne dans le cadre de laquelle le réarmement de l'Allemagne pût être limité et contrôlé. Seulement, il faut le reconnaître en enfermant de la sorte l'Allemagne, on enferma au moins autant la France. La C.E.D. ne prit jamais racine dans le peuple français. Pour la rendre acceptable, on sollicita des protocoles additionnels qui ne firent que compliquer les textes sans trouver grâce auprès de notre Parlement. Constatons objectivement que M.Schuman et M.Bidault ont laissé traîner le problème et n'ont pas eu le courage de fixer le débat parlementaire.

"L'Assemblée Nationale vient de rejeter la C.E.D. C'est un acte grave qui a indisposé certains de nos partenaires, sur tout l'Allemagne, et aussi les Etats Unis.

"Il faudra recoudre.

"Nos alliés n'auront pas manqué de constater que la grande ligne de la politique française n'a jamais changé. M.Mendès France l'a répété à satiété, notre politique est basée sur l'alliance avec les grandes puissances anglo saxonne et avec les autres membres du Pacte Atlantique.

"Il y a peut être un petit groupe de neutralistes en France, gravitant autour de Beuve Méry ("Le Monde"), mais il est négligeable. Le peuple français dans son ensemble, si on fait abstraction des communistes, est profondément attaché à l'Alliance Atlantique.

M.Mendès France s'est de plus prononcé très nettement contre la neutralisation de l'Allemagne et pour la nécessité de lier l'Allemagne à l'Occident.

"Nous comprenons parfaitement la déception qui s'est manifestée en Allemagne et aux Etats Unis. Mais l'agitation se calmera et nous avons l'espoir de pouvoir aborder les grands problèmes dans une atmosphère de compréhension réciproque".

Je n'ai pas pu faire état de votre appréciation personnelle, n'ayant pas eu l'occasion de vous voir depuis la Conférence de Bruxelles. Mais j'ai déclaré à M.Parodi que, d'après les échec reçus de Luxembourg, notre opinion publique a accueilli la nouvelle du rejet avec sérénité et que j'avais même entendu exprimer l'avis que la décision du Parlement français était réaliste en tant qu'elle liquidait une situation interne très difficile.

Je n'ai pas manqué de faire part à M.Parodi de la tristesse et de l'amertume que j'avais ressenties en présence de cette campagne présentant implicitement mon pays comme s'alignant sur l'Allemagne dans un front hostile à la France.

J'ai demandé à M.Parodi comment il appréciait l'attitude du Dr.Adenauer à Bruxelles, il répondit: "Le Dr. Adenauer marqua ouvertement sa volonté de se soustraire à l'entrevue sollicitée par M.Mendès France dès son arrivée. Il prétexta des dîners, une visite à Bruges, etc. Le motif? Il peut être double: revanche pour le refus de M.Guérin de Beauraont de se rendre à Bonn et volonté de ne pas parler de la Sarre. Dans la suite M.Mendès France se désintéressa lui aussi d'une entrevue avec Adenauer en laissant entendre qu'elle

n'entrait pas en ligne de compte avant la fin de la Conférence.

"L'entrevue eut finalement lieu et elle donna satisfaction aux deux interlocuteurs ».

M.Parodi fit l'éloge de M.Mendès France, et je lui dis franchement que j'ai la plus grande admiration pour cet homme d'Etat si exceptionnel.

M.Parodi releva plusieurs détails de la vie de M.Mendès France qui, en Angleterre, eut de brillants états de service comme aviateur. Un jour il bombardait à basse altitude, dans la banlieue parisienne, un objectif industriel de première importance pour les Allemands.

Un autre jour, le Général de Gaulle l'ayant fait appeler, il s'acquitta d'abord d'une mission périlleuse avant de se rendre à l'appel, ne voulant pas se décharger sur un camarade.

En 1949 le Général de Gaulle avoua à M.Parodi à quel point il regrettait de ne pas avoir adopté en 1945 le plan monétaire de M.Mendès France.

Parlant de l'Afrique du Nord, M. Parodi dit qu'il est absolument convaincu que la solution tunisienne de M.Mendès France est la seule valable.

Le moment venu, le Maroc sera également pacifié. L'Espagne cherche à créer à la France tous les ennuis possibles, en appuyant sa politique sur une force armée de cent mille hommes dans le petit Maroc espagnol, alors que la France n'a pas même vingt mille soldats dans un territoire dix fois plus peuplé.

M. Parodi est convaincu que M.Mendès France saura trouver avec les alliés de la France des solutions raisonnables aux graves problèmes en suspens.

Je lui répondis que le Gouvernement luxembourgeois fera certainement tout pour lui faciliter sa tâche, en vue d'obtenir des solutions européennes; que par ailleurs nous nous réjouissons sincèrement de tous les succès de la France.

Lorsque je pris congé, M. Parodi insista sur la satisfaction qu'éprouverait le Gouvernement français si nous voulions l'aider à faire comprendre aux Américains, dans toute la mesure du possible, que la solution intervenue en France s'explique par un déchirement intérieur sans issue. Car si on fait abstraction des Gaullistes, du M.R.P. et des communistes tous les groupes parlementaires étaient scindés en deux d'une façon irrémédiable. Il doit être possible maintenant, dit-il, de recréer en France une majorité plus homogène et plus constructive.

L'entretien avec M.Parodi, tout comme celui avec M.Seydoux, était empreint d'une grande cordialité.

[signature]